

Retranscription à l'identique de la copie remise par la/le candidat·e

MEILLEURE COPIE

Concours interne

ADJOINT·E ADMINISTRATIF·VE PRINCIPAL·E

DE 2^E CLASSE TERRITORIAL·E

Session 2022

ÉPREUVE DE FRANÇAIS À PARTIR D'UN TEXTE

Question 1

1.A : Le féminicide est, d'après le Petit Robert, un « meurtre d'une ou plusieurs femmes ou filles en raison de leur condition féminine ». La notion de genre est primordiale, elle doit représenter le motif du meurtre.

Le mot est un néologisme composé du suffixe « cide », que l'on retrouve dans d'autres mots de la langue française (génocide) et qui signifie « crime contre ».

1.B : L'OMS recense quatre cas de féminicide :

- Le féminicide intime : commis par le conjoint actuel ou ancien
- Le crime d'honneur : perpétré par un membre de la famille de la victime
- Le féminicide lié à la dot : perpétré par la belle-famille au motif que la dot n'est pas suffisante
- Le féminicide non-intime : peut relever du hasard, il est commis à la suite d'une agression sexuelle.

1.C : Le meurtre d'une commerçante pour un vol ne peut être considéré comme un féminicide car le genre de la victime ne représente pas le motif du crime, qui était motivé par l'argent. Valéry Rey-Robert, écrivaine et militante féministe, stipule que tous les meurtres de femmes ne sont pas des féminicides.

1.D : La France n'a pas fait entrer le terme de féminicide dans sa législation en vertu « du principe de neutralité du droit pénal qui ne distingue pas les genres ». Pour autant, et bien qu'insuffisant, le législateur y a fait inclure la notion de sexisme comme circonstance aggravante.

1.E : Anne-Cécile Mailfert, présidente de la Fondation des Femmes déplore l'énergie qu'il faut sans cesse déployer pour que les féminicides et les violences faites aux femmes restent une priorité pour le gouvernement.

De plus, elle critique le manque de financements supplémentaires pour enquêter et traiter les dossiers correctement.

1.F : Le déploiement des 3000 téléphones graves danger est jugé insuffisant par les militantes. En effet, ce dispositif mis en place pour donner la parole aux victimes et les inciter à parler, ne répond pas à la nécessité de protection qui s'en suit. Les victimes ne sont pas protégées et peuvent finir par se faire tuer, faute d'avoir traité le dossier à temps.

1.G : En 2018, les féminicides représentaient 121 décès.
En 2019, on en dénombrait 146, soit une augmentation d'environ 20%.

Question 2 :

2.A : Législation : ensemble des lois sur lesquelles se fondent notre société.

Grenelle : consultation interprofessionnelle et interdisciplinaire autour d'un sujet précis dans le but d'aboutir à des propositions d'actions ou de lois.

2.B : Synonyme du mot « éradiquer » : supprimer

Synonyme du mot « diligentées » : menées

Question 3 :

3.A :

verbes conjugués	infinitif	groupe	temps
est	être	3 ^{ème} groupe	présent (de l'indicatif)
font	faire	3 ^{ème} groupe	Présent (de l'indicatif)
sont protégées	protéger	1 ^{er} groupe	passé composé
sont traités	traiter	1 ^{er} groupe	passé composé
finissent	finir	2 ^{ème} groupe	présent (de l'indicatif)
déclarait	déclarer	1 ^{er} groupe	imparfait (de l'indicatif)

Question 4 :

4.A : Bonne orthographe des mots :

- dot
- spécificités
- enquêter